



ETATS GENERAUX LILLE 20 SEPTEMBRE 2013

ETATS GENERAUX LILLE 20 SEPTEMBRE 2013 Revendications et Etats des lieux

Durant toute la journée, les interventions et témoignages se sont succédés sur l'état des services, les missions, les conditions d'exercice des missions...

Dans premier temps c'est Yannick Massiet, secrétaire CGT Finances Publiques Lille et environs, qui a présenté la situation à la DRFIP Nord

Les syndicats nationaux de la DGFIP ont organisé depuis plusieurs mois une démarche commune pour l'élaboration de cahiers revendicatifs des agents de la DGFIP en réponse à la démarche stratégique de la direction qui sous couvert de consultation des agents



visé en fait à faire accepter à tous un véritable démantèlement des missions de la DGFIP.

La réponse des organisations syndicales et des agents doit se traduire par la signature massive du manifeste des agents de la DGFIP (en ligne sur tous les sites syndicaux) et par la construction d'un rapport de

La CGT Finances Publiques Nord a proposé aux collègues de s'inscrire dans cette démarche en répondant à cette consultation sur les thèmes : missions, vie au travail, organisation du travail, restructuration et expérimentations DRFIP, rémunération...

Introduction et présentation de la journée par Laurent PERIN, secrétaire départemental CGT Finances Publiques :

En premier lieu, remerciements aux camarades qui ont rendu possible cette journée notamment sur la préparation mais aussi le travail qui a été fourni pour rencontrer les collègues dans la période.

Merci à Vincent DELBAR, secrétaire général de l'Union Départementale CGT Nord pour sa présence et à la ville de Lille pour la mise à disposition de la salle.

En revanche, des « non-remerciements » à la DRFIP Nord et à la DGFIP dans son ensemble pour les difficultés d'organisation subies : absence d'autorisation d'absence malgré les demandes faites.

Pourquoi ces Etats Généraux ?

5 ans après la fusion DGI DGCP, après 10 ans de suppression d'emplois (1500 sur la région Nord Pas de Calais) et de multiples réformes, le temps est venu de faire un bilan.

Depuis plusieurs mois, les syndicats demandent l'établissement d'un bilan contradictoire. Aucune suite n'étant

donné par l'administration, ce bilan est "auto-organisé" par la CGT.

Depuis plusieurs mois, la CGT a organisé des visites de sites, des remontées de cahiers revendicatifs et de questionnaires, remontée de l'ensemble des revendications des personnels.

Comme on le verra, l'ensemble des services est au bord de la rupture... Les témoignages qui viendront au cours de la journée en seront une des preuves.

C'est une journée pour faire connaître la situation de la DGFIP aux personnes extérieures à celles-ci, aux citoyens. Il existe une méconnaissance des suppressions de postes et de leurs conséquences.

Leurs conséquences seront également vues dans les débats organisés dans le cadre de ces états généraux : le premier sur la fraude fiscale et le second sur le maillage territorial et l'aide aux collectivités locales.

Pour la présentation de la 1ère tribune, Laurent PERIN, passe la parole à Emmanuelle PLANQUE (Secrétaire CGT de la Direction du Contrôle Fiscal Nord).

Le syndicat national de la DGFIP est organisé depuis plusieurs mois en démarche commune pour l'élaboration d'un cahier revendicatif des agents de la DGFIP en lien avec la démarche stratégique de la direction de la DGFIP et l'initiative de la direction départementale de la DGFIP à partir de l'ensemble des revendications émises dans les services.

La réponse des organisations syndicales et des agents doit se traduire par la signature massive du mandataire des agents de la DGFIP des lignes sur tous les sites (syndicats) et par la constitution d'un rapport de force pour organiser des États généraux de la DGFIP à partir de l'ensemble des revendications émises dans les services.

La CGT Finances Publiques Nord vous propose de vous inscrire dans cette démarche en répondant à cette consultation sur les thèmes : missions, vie au travail, organisation du travail, restructuration et expérimentations DGFIP-éducation.

Alors, n'hésitez pas, prenez la parole !

Cette consultation est anonyme. Elle servira de base pour la constitution de cahiers revendicatifs que la CGT présentera à la direction. Une restitution sera faite dans le cadre d'un état des lieux des États généraux départementaux et nationaux à la fin du mois de septembre.

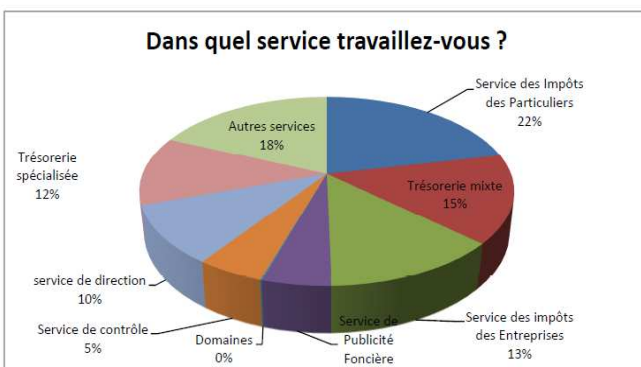
Revendications et États des lieux

Dans son intervention, Yannick Massiet a évoqué la Démarche Stratégique de la direction pour laquelle, il n'y a eu que 15 réponses de A et A+ au questionnaire de l'administration. Alors que 1027 questionnaires revendicatifs sur les États Généraux nous sont remontés soit 1/3 des effectifs du Nord Pas de Calais. La CGT est donc plus légitime pour parler.

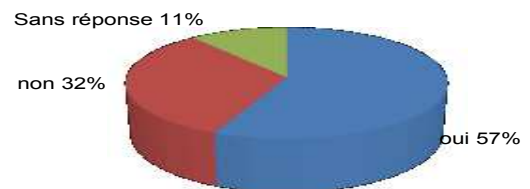
Sur les missions ?

Tous les types de services sont représentés dans les réponses reçues.

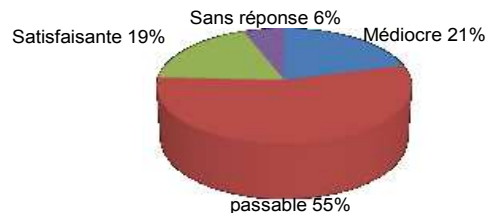
Y a-t-il eu, sous couvert de simplification ou de hiérarchisation des priorités, des abandons de missions ?



Ce qu'il en ressort :



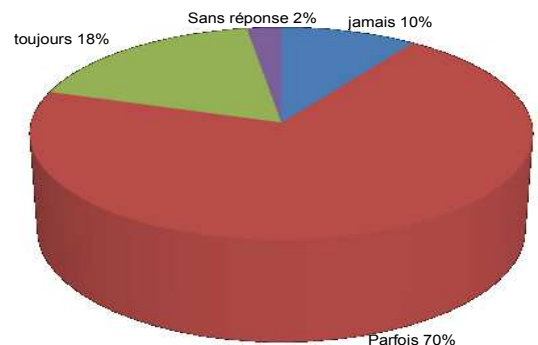
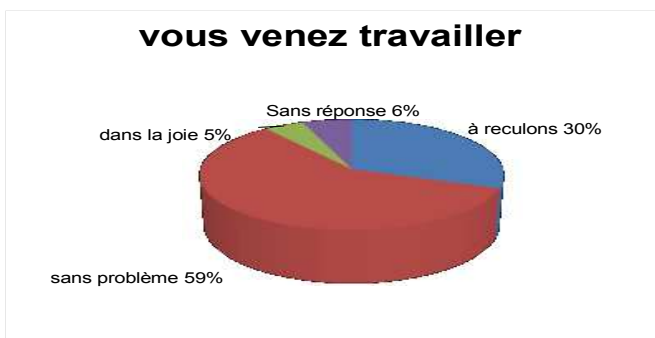
Comment jugez-vous globalement les conditions d'exercice de vos missions ?



Comment vivez-vous votre travail ?

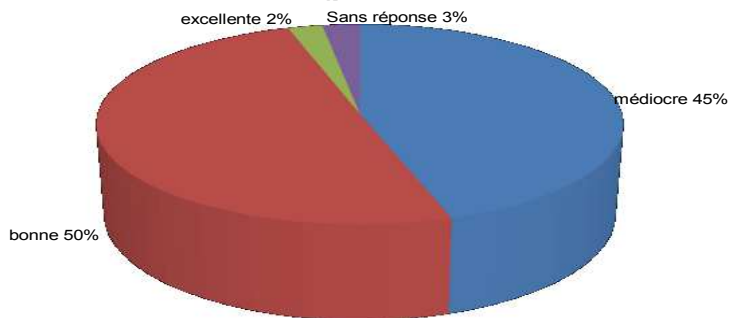
Une petite minorité des collègues viennent au travail à reculons (30%)

Le stress et vous ?



Nombre de collègues se sentent donc stressés, puisque seuls 10% des collègues ne se disent jamais stressés.

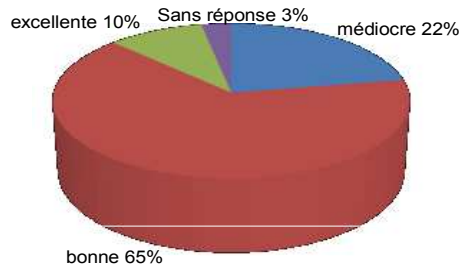
« L'ambiance » matérielle ? (poste de travail, bruit, lumière...)



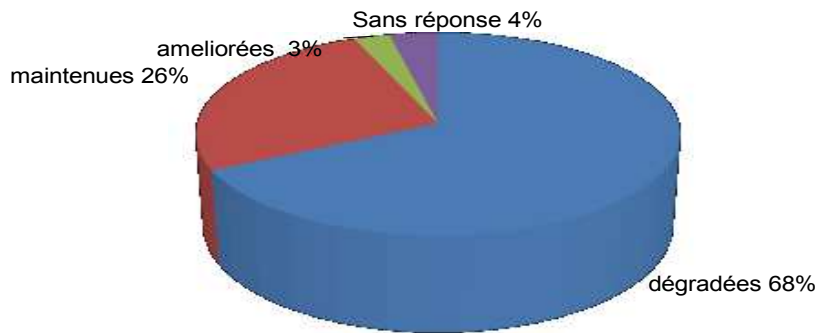
L'ambiance matérielle est variable suivant les différents sites.

Concernant les relations, les agents distinguent celles avec la direction de celles entre collègues.

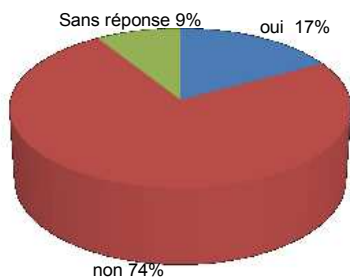
« L'ambiance relationnelle » ? (avec la direction, le chef de service, les collègues,...)



Ces dernières années vos conditions de travail se sont :



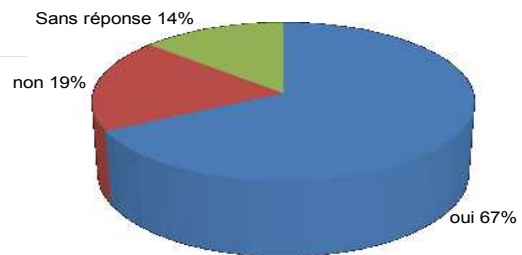
L'administration est à l'écoute de vos difficultés



20% des collègues trouvent l'administration à l'écoute. (sans surprise). On peut prendre pour exemple ces Etats Généraux pour lesquels en juin-juillet la direction nous avait indiqué qu'elle ne mettrait "pas de bâtons" et ce qu'il en est finalement.

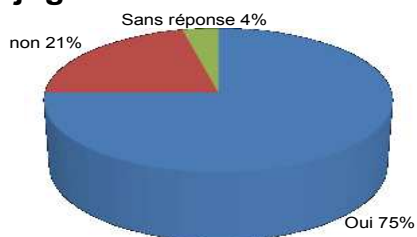
67% des agents considèrent les syndicats à leur écoute. Il y a donc un travail à faire sur le ressenti des collègues par rapport aux syndicats.

Les syndicats sont à l'écoute de vos difficultés



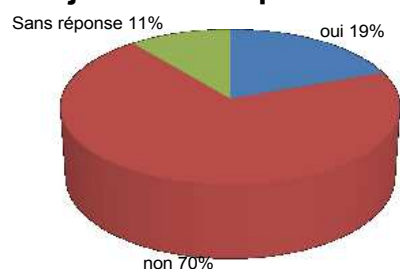
Organisation du travail / Emplois

Vous jugez votre travail intéressant ?

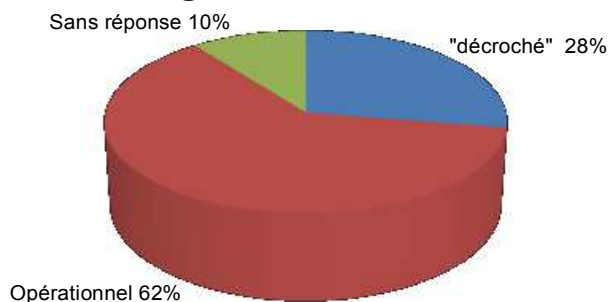


70% des collègues pointent l'absence de reconnaissance du travail : problèmes de la notation, de la lenteur de l'avancement de carrière, du manque de considération de la hiérarchie...

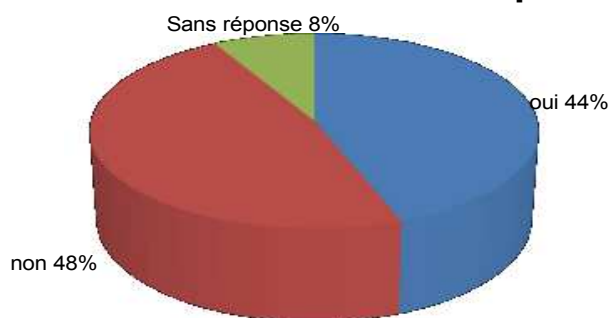
Il est reconnu à sa juste valeur par l'administration ?



Avec les évolutions dans l'organisation du travail, vous vous sentez ...

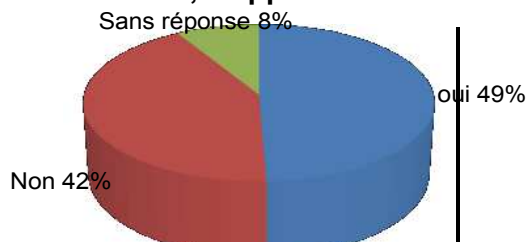


Avez vous besoin de formation complémentaire ?



Le problème de la formation est pointée depuis plusieurs années, avec une baisse régulière du nombre de stagiaires : problème de disponibilité du fait des problèmes d'effectifs dans de nombreux services et postes, problèmes liés également aux difficultés de remboursement des frais de déplacement...

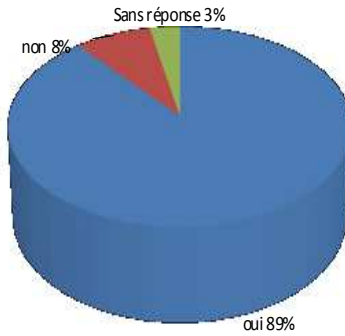
Votre chef de service connaît votre travail, il apporte un soutien « technique » à sa réalisation ...



RETROUVEZ EGALEMENT LES DEBATS COMPLETS DES TABLES RONDES SUR LA FRAUDE FISCALE ET LE MAILLAGE TERRITORIAL DANS LE DOCUMENT :

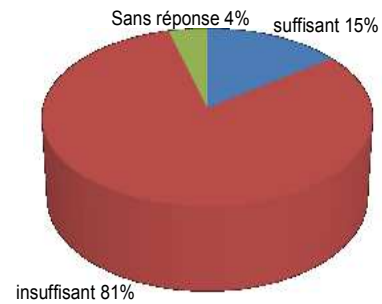
ETATS GENERAUX LILLE 20 SEPTEMBRE 2013— Tables rondes

Les suppressions d'emplois ont elles un impact pour le fonctionnement du service ?



90% des collègues pensent donc que les suppressions d'emplois impactent le travail et le fonctionnement des services. Le service délivré au public se dégrade en fonction de la réduction des effectifs, et pas simplement dans les services chargés de l'accueil.

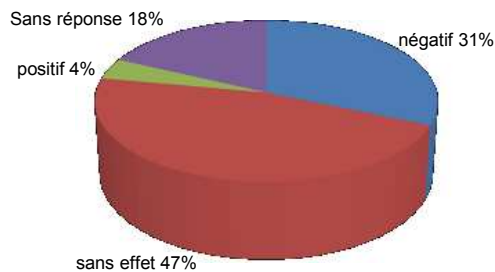
L'effectif du service est :



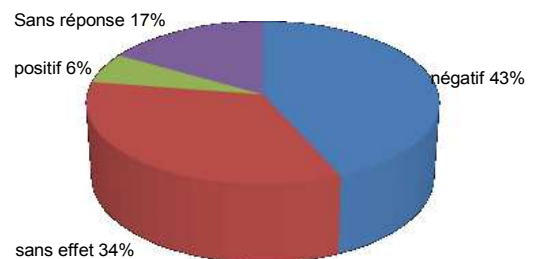
La DRFIP Nord ?

Depuis la création de la DRFIP Nord en 2008, comment jugez-vous son impact sur les actions ci-dessous :

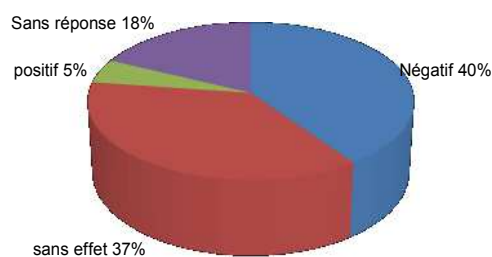
Pour le pilotage des missions ?



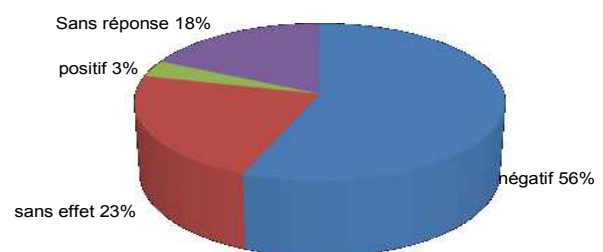
Pour la gestion des ressources humaines ?



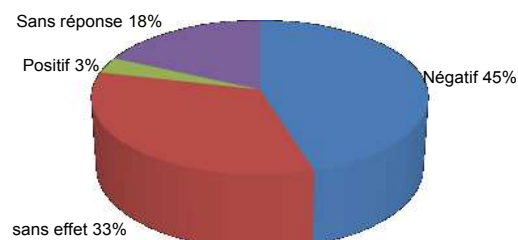
Pour la communication ?



Pour la restructuration des services ?

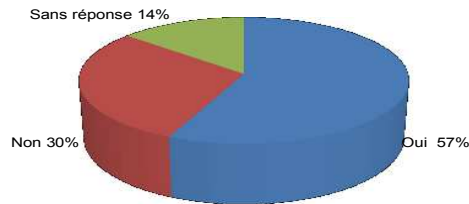


Pour le maintien des garanties individuelles et collectives ?

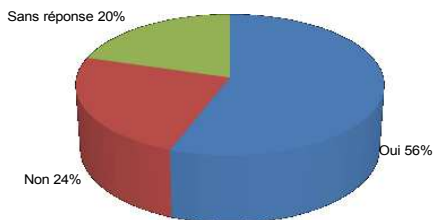


Moyens de fonctionnement

Avez-vous rencontré des difficultés matérielles concrètes dans le fonctionnement du service?

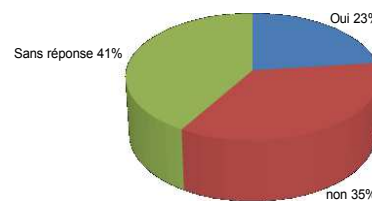


Le service a-t-il des difficultés à « boucler les fins de mois » ?



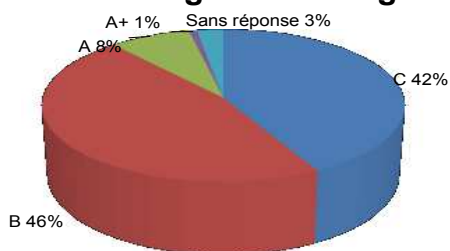
Les réponses pointant les difficultés budgétaires ne sont pas étonnantes quand sait que le budget sur ces aspects a baissé de plus 30 % en trois ans.

Les frais de déplacement correspondent-ils aux besoins ?

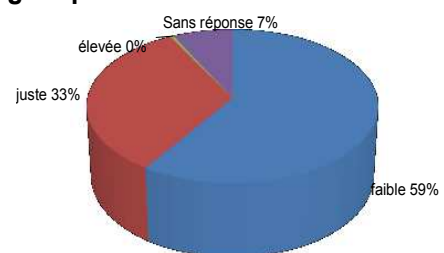


Rémunération et qualification ?

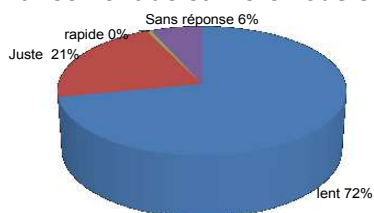
Vous êtes un agent de catégorie ?



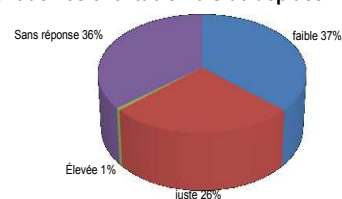
Quel regard portez-vous sur votre rémunération ?



Votre avancement de carrière vous semble ?

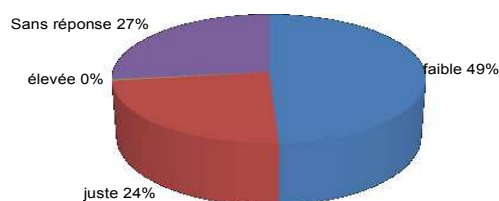


Le remboursement de vos éventuels frais de déplacement vous paraît ?



Pour les frais de déplacements : 42% sont sans opinion (non concernés dans leur travail). Pour les collègues concernés, une majorité notent des difficultés.

Si vous touchez une prime, par rapport à votre qualification ou vos missions, elle vous semble ?



La perte de pouvoir d'achat ressentie (environ 100€/mois) est très supérieure à l'indice de l'INSEE et les collègues réclament l'augmentation de leur prime.

C'est Jacky LEROY, secrétaire CGT Finances Publiques à la DISI NORD, qui a présenté la situation à la DISI Nord

Démarche stratégique et Plan Stratégique Informatique = même danger pour les agents

Si les services informatiques ont échappé à la démarche stratégique engagée par la DGFIP depuis plusieurs mois, pour autant les agents des DiSI ne sont pas épargnés par cette logique destructrice d'emplois et de moyens : il s'agit du Plan Stratégique d'informatique présenté en groupe de travail national aux OS en 2011 mais jamais validé en CTR. Pour autant il s'applique.

Les exCSI et ex DI qui regroupent 5500 agents sont maintenant répartis dans 9 DiSI, la CGT (seule organisation) a condamné dès le début cette organisation synonyme de nouvelles restructurations et suppressions d'emplois.

Sur les missions à cause du seuil critique en emplois dans certaines structures, l'objectif de la DG est d'imposer plus de spécialisations dans les centres informatiques :

- fermeture d'atelier éditique,
- regroupement d'exploitation,
- multiplication des PUV dans les service d'assistance,
- transfert partout où cela est possible des agents CID dans les ESI.
- mutualisation des missions d'intégration et de qualification d'applications...



Sur les moyens budgétaires : l'objectif est une réduction des coûts comme dans toute la dgfip : par exemple : passer de 48 sites d'hébergements de matériels à 18 sites, réduire les gros systèmes propriétaires type BULL et IBM vers le monde libre LINUX, réduire le nombre de langage. Sur le parc immobilier, malgré les engagements de la DG lors de la création des DiSI, des regroupements d'Etablissements sont lancés à Lyon, Bordeaux, Nantes. A Lille, un projet de transfert de l'ESI Lille Kennedy à Lille Meurein est suspendu depuis mai 2012. Les actions des agents et des OS ont indiscutablement pesé pour mettre en veille ce projet.

Sur l'emploi : les coupes très importantes d'emplois de catégorie C dans les services informatiques depuis plus de 20 ans met en péril le devenir des ateliers de production (scannage, lecture optique, editique). En 2013, la DGFIP vient de rouvrir aux mutations nationales les ESI pour les agents C sans qualification informatique. C'est une goutte d'eau puisque on parle de quelques dizaines d'emplois. Ce mouvement doit s'amplifier sinon les risque est fort de voir certaines missions externalisées avec les vagues de départ en retraite que vont connaître les services dans les 2 ou 3 ans à venir.

En ce qui concerne les postes d'informaticiens (PAU programmeur, système), le recrutement externe n'est pas à la hauteur des besoins par manque d'attractivité des salaires proposés : peu candidats aux concours.

DiSIC

Cette démarche de rationalisation, de mutualisation et de restriction s'applique également au niveau de la fonction publique avec l'apparition dans le paysage depuis quelques années de la DiSIC (Direction Interministérielle des Systèmes D'information et de la Communication), si la crainte était forte de voir à terme la création d'un corps d'informaticiens interministériels regroupant l'ensemble des informaticiens de tous ministères, les choix du gouvernement s'orienteraient plutôt maintenant vers le maintien de trois grands pôles de l'informatique de l'Etat qui deviendraient les prestataires de service des autres ministères :

- Education,
- Intérieur et Défense,
- Finances.



VIE au travail

Ces restructurations, reconversions engendrent de plus en plus de souffrance au travail pour les agents : les règles de gestion sont mises à mal, l'harmonisation des régimes indemnitaires n'a pas été menée à terme, les horaires atypiques dans les services informatiques (travail en équipe, astreinte, contrat de service,...) ne sont pas pris en compte dans l'instruction relative au temps de travail de la DGFIP qui de fait n'est pas applicable dans les services informatiques. Nous revendiquons un alignement vers le haut des différentes pratiques locales dans les ESI.

LA DISI NORD :

La direction est à Lille. Elle regroupe 4 ESI (Etablissements de Services Informatiques) deux à Lille, deux à Amiens + un atelier d'ADO à Longuenesse + l'ensemble des CID excentrées de l'oise (Beauvais), de l'Aisne (Soissons, Laon), du Pas de calais (Arras, Boulogne) et du Nord (Valenciennes, Dunkerque).

Les Missions : ADO - EDITIQUE - DEVELOPPEMENT - EXPLOITATION - ASSISTANCE

Les principales restructurations :

- **Transfert progressif des services RH** d'Amiens vers la direction à Lille (la perte de proximité des services RH pour Amiens déshumanise).
- **Regroupement de CID vers les ESI**, notamment dans les Nord pour Douai, Roubaix et Tourcoing ; c'est à terme un service de moindre qualité pour les agents de la DRFIP.
- **La création de PUV d'assistance AT PART** (fiscalité des particuliers) et AT TRESORERIE : les agents doivent devenir multicom pétents sur un ensemble d'applications très différentes dans leur fonctionnement et dans leur environnement technique.
- **La fermeture de l'exploitation rec/men/rar** à Lille et du pôle SLR de la DRFIP. Les agents ont du se reconvertir. Les agents de la DiSI Lille Kennedy font maintenant du développement.
- **Le pôle TOSCANE de Lille va fermer** (baisse d'activité nationale) et se reconvertir vers des missions d'AT PRO (fiscalités des professionnels). Un pôle d'intégration applicative a été créé à Lille Meurein par transfert de mission de la centrale.
- L'exploitation MAJIC d'Amiens Fief prend en charge de nouveaux travaux pour la révision foncière des locaux professionnels (notamment le serveur de télé déclaration et le futur outil de sectorisation des valeurs locatives).
- **Les ateliers éditiques de Lille Kennedy et Amiens Vidame sont toujours sous la menace d'un plan de fermeture** suspendu normalement par la DG en mai 2012 mais qui reste d'actualité malheureusement à cause du seuil critique d'agents (non remplacés), la vétusté du matériel (aucun investissement) et l'abandon de missions.
- Les ateliers ADO voient leur charge modulée selon les effectifs.

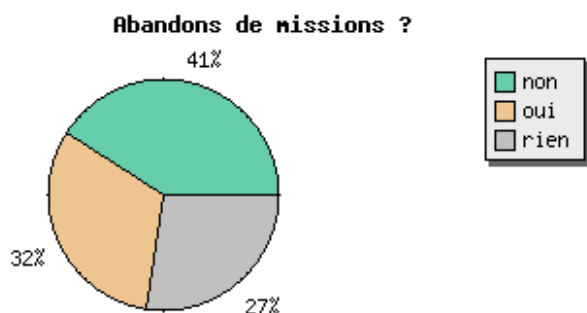
La nécessité de construire la mobilisation et le rapport de force s'impose plus que jamais.



Consultation : Vous avez pris la parole !

Les syndicats CGT, FO et SOLIDAIRES de la DiSI Nord ont organisé une grande consultation des agents de la direction. Nous avons reçu 110 réponses des 4 ESI.

Quelques exemples :



PLUS D'OBJECTIFS à l'ASSISTANCE

Sur les missions :

37% des agents considèrent que les objectifs sont en augmentation. Dans les services d'assistance : c'est vrai pour un agent sur deux.

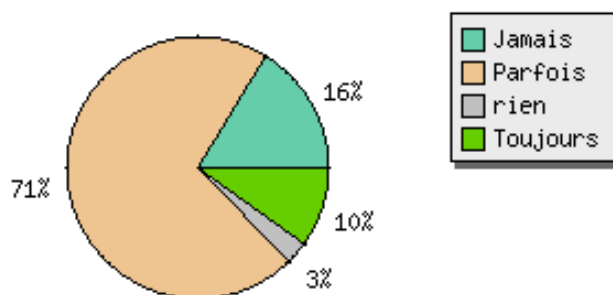
32% des agents constatent l'abandon de certaines missions avec une situation disparate selon les services, par exemple 6% pour les agents de l'ADO mais 63% pour les agents exerçant des missions d'assistance de proximité, 56% dans les exploitations et les services RH.

MOINS DE MOYENS ENTRAINE DES ABANDONS de MISSIONS ?.

Sur les conditions de vie au travail, près d'un agent sur 5 vient au travail à reculons, c'était un agent sur 4 début 2012.

Le stress au travail s'installe dans la durée dans nos services 81% des agents sont toujours ou parfois stressés (79% en 2012).

Le STRESS et vous ?



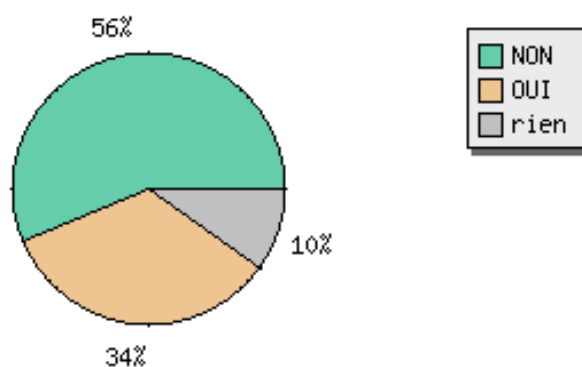
LE STRESS

GAGNE DU TERRAIN.

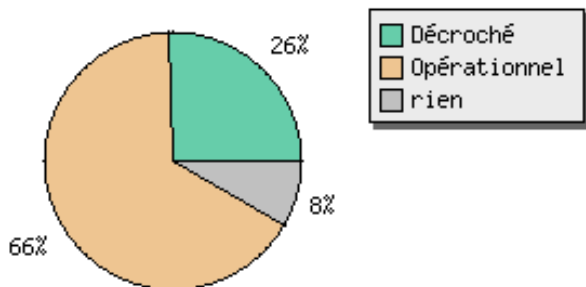
Par contre, on peut constater une amélioration de l'ambiance matérielle (bonne 72% , 59% en 2012) et relationnelle (bonne 81%, 62% en 2012) de façon uniforme dans l'ensemble des services.

Si les agents considèrent que les syndicats sont à l'écoute de leurs difficultés à 81%, ils sont beaucoup plus critiques envers l'administration.

Administration ECOUTE ?



Vous vous sentez ?

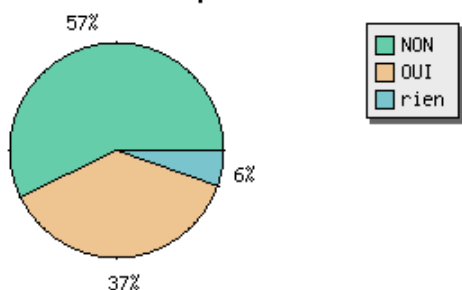


Si les agents jugent leur travail intéressant dans leur grande majorité (65%), avec un bémol dans les services de production (18% à l'ADO et 33% à l'éditique), ils sont toujours plus d' 1 sur 4 à reconnaître qu'ils sont « décrochés » avec l'évolution de l'organisation du travail.

C'est même plus d'un agent sur trois dans les services d'assistance de proximité, de développement, d'exploitation et de Ressources Humaines.

DES EVOLUTIONS QUI LAISSENT DES AGENTS AU BORD DU CHEMIN !

Formation complémentaire ?



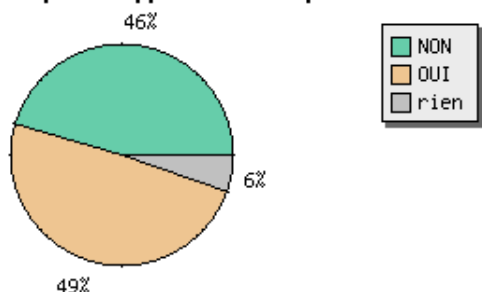
PLUS DE FORMATION

Conséquence de ce « décrochage », les besoins en formation sont en augmentation 37% contre 30% début 2012. Les chefs de service sont globalement présents comme des soutiens techniques pour 60% des agents.

La reconnaissance du travail par l'administration est toujours absente pour 53% des agents avec un « pic » de 74% pour les agents de l'assistance de proximité.

Si l'impact des suppressions d'emplois est constaté par 1 agent sur 2, c'est moins d'un agent sur 3 qui juge l'effectif de son service insuffisant. Les besoins les plus importants apparaissent dans les exploitations, le développement et l'assistance.

Impact suppressions emplois ?



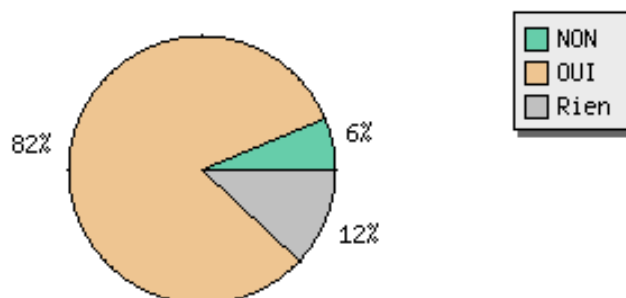
PLUS D'EMPLOIS,

PLUS DE MOYENS !

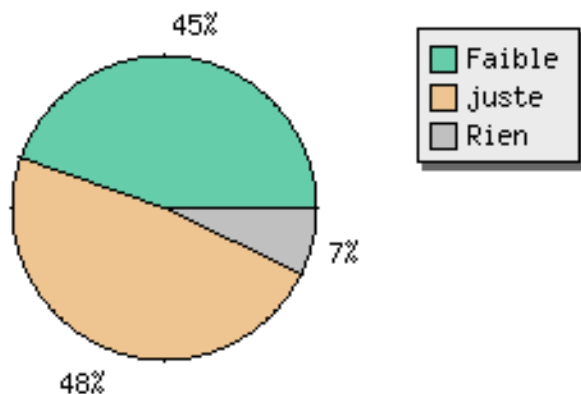
LA DISI NE CONVAINC TOUJOURS PAS !

Que ce soit sur le pilotage des missions, la gestion des ressources humaines, la communication la restructuration des services, le maintien des garanties collectives, les agents (4 à 10%) ne voient que très rarement des effets positifs à cette organisation. Ils sont par contre de plus en plus inquiet sur l'implantation des ESI (82%, 67% en 2012).

ESI menacés ?

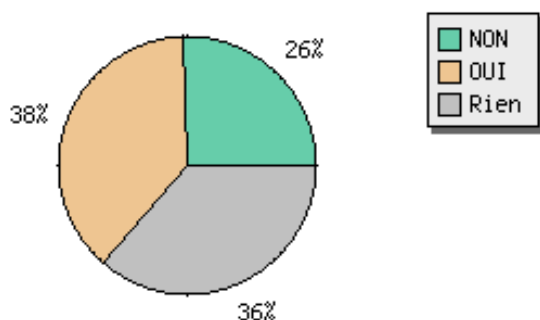


Votre rémunération est ?



100 à 200 €, C'EST LA PERTE DE POUVOIR D'ACHAT MENSUELLE ÉVALUÉE PAR LES AGENTS.

1 jour de grève ?



DES SALAIRES TROP BAS ? !

Si 48% des agents jugent leur rémunération juste, ils sont 55% à considérer que l'avancement de carrière est trop lent.

La prime informatique, revalorisée lors de l'harmonisation indemnitaire lors de la fusion DGI/CP est considérée juste pour 66% des agents avec qualification.

Cette part de rémunération sous forme de prime atténuée incontestablement la perte de pouvoir d'achat du au gel du point d'indice.

C'est confirmé par les 89% des agents de RH (sans prime TAI) qui considèrent leur rémunération faible.

REVENDEICATIONS - ACTION

Les revendications sur l'emploi, la retraite, les salaires, les carrières et les conditions de travail sont les plus souvent citées par les agents.

Sur les formes d'action quelles qu'elles soient, les résultats font apparaître un nombre important d'indécis.

Par exemple pour une journée de grève : comme en 2012, 1 agent sur 4 n'envisage pas de faire grève, mais le nombre d'indécis est passé de 19 à 36%.

SUR L'ACTUALITE REVENDEICATIVE A LA DRFIP NORD

Il y a en ce moment de **nombreuses restructurations** : des immeubles seront laissés afin de faire des économies. Cela pourrait sembler logique car on verse des loyers à des bailleurs privés alors que par ailleurs l'administration possède d'autres immeubles parfois libres. Malheureusement, il n'y a pas de concertation avec les agents concernés et les syndicats. Et cela s'accompagne de réorganisations dans d'autres services et qui dégradent les conditions de travail et l'exercice des missions.

De ce fait, en ce moment pétition sur le site de Lille-Vauban, site qui va être « éclaté » entre Fives, Lomme et la Cité administrative : des missions proches qui avaient nécessité le regroupement des services à Vauban seront désormais dispersées...

De même pour les sites de la **formation professionnelle** situés rue Charles Saint-Venant et square Dutilleul qui sont déplacés à l'immeuble des Nouveaux Métiers : pourtant, cela n'arrangera ni ceux qui y travaillent à l'année ni ceux qui viennent en formation : l'accessibilité sera bien moindre pour tout le monde... Pour le moment, la Direction n'a répondu que par la création de groupes de travail.

L'autre grande actualité revendicative concerne le **Centre d'Encaissement de Lille** par lequel transite 1/3 des paiements par chèque à la DGFIP. Les collègues demandent une revalorisation de leur prime industrielle pour la porter de 170€/mois à 260€. (Travail sur grandes machines bruyantes). Il y a 5 ans, la direction avait promis une revalorisation annuelle de cette prime qui n'a jamais été faite.

L'action a pris plusieurs formes : blocage du camion de la Poste puis blocage des machines de 7h à 9h. Horaires minimum. Chômage technique des vacataires de ce fait (mais payés). Le taux de grévistes est de 90% dans le centre d'encaissement. Sur les 4 centres d'encaissement en France (Lille, Rennes, Créteil et le centre d'encaissement des amendes) on atteint les 80% de grévistes

Les revendications particulières en cours, s'inscrivent dans une lutte globale. Et les collègues du CEL se sont également mobilisés pour la journée nationale du 10 par exemple (30% en grève contre 15% pour le Nord) malgré leur mobilisation quelques jours après au niveau local.



René Quide, secrétaire départemental CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais a également apporté une analyse et le détail des questionnaires revendicatifs de DDFIP 62.

Sur les missions :

- Les conditions d'exercice se dégradent pour plus de 60% des collègues.
- 75 % des gens voient leurs objectifs augmenter.
- Plus de 55% constatent l'abandon de missions.
- 40% viennent au travail à reculons.
- 60% sont parfois stressés et 30% tout le temps !
- L'ambiance semble bonne entre collègues mais pas avec la hiérarchie.
- 80% jugent que leurs conditions de travail se dégradent par manque de personnel, de moyens, de concertation et de dialogue avec la direction ou la hiérarchie locale.

Il y a un rejet du Diktat des statistiques.

- 80 % jugent la Direction pas à l'écoute.
- 65% trouvent les syndicats à l'écoute.
- 97% aiment leur travail.

Mais ils ne l'estiment pas reconnus et sont demandeurs de formations à plus de 60%.

98% jugent que les suppressions d'emploi ont un impact important sur les missions. : "Il faut parer au plus pressé", "on manque de soutien de la hiérarchie", d'effectif et de moyens.

Pour la partie revendicative, de nombreuses fiches ne sont pas remplies.

Sur l'impact de la fusion :

- 43% pensent que les restructurations ont eu un impact négatif.
- 60% que leurs garanties ont été maintenues.
- 38% ont des difficultés matérielles (manque de papier, d'encre etc)
- 73% trouvent leur rémunération faible. et autant leur avancement de carrière trop lent.

Pour les remboursements de frais, cela ne concerne pas tout le monde. 28% les jugent faibles, 33% justes.

60% sont prêts à faire une pétition.

33% manifesteraient mais 48% ne le souhaitent pas...

38% sont prêts à faire grève et 10% à faire une grève reconductible....

Dans l'ordre, les revendications les plus données sont :

1 les salaires, 2 les retraites, 3 les conditions de travail, 4 l'effectif, 5 le manque de moyens et 6 l'injustice fiscale.



Mickaël WICKE, représentant au CHS depuis 10 ans est intervenu pour apporter son expérience en la matière : les problèmes de dégradations des conditions de travail liée aux suppressions d'emplois ne sont pas apparus avec la fusion DGI/DGCP de 2008, ils existaient avant, même si la fusion a donné un coups d'accélérateur.

Le 1er facteur de dégradation des conditions de travail est bien sûr le sous effectif lié aux suppressions d'emplois, et aux emplois non pourvus, comme on l'a vu précédemment, mais ce n'est pas le seul facteur.

En effet, plusieurs autres éléments dégradent les conditions de travail :

Les modifications de l'organisation du travail ; devant faire face à autant de missions, voire plus, avec moins de personnels, l'administration modifie en permanence les méthodes de travail . Cela est très perturbant pour les agents qui doivent s'adapter, mais aussi qui reçoivent un message subliminal (même s'il est nié par l'administration, il existe) : « vous ne travaillez pas comme il faut et ce depuis de nombreuses années ».

En outre, le sens de ces réorganisations est aussi néfaste ; elles vont généralement dans le sens d'une dépossesion du travail : tout est de plus en plus normé en terme de processus et plus seulement de procédures.

Il est compréhensible de normer un travail qui s'appuie sur des procédures législatives, mais aujourd'hui cela va beaucoup plus loin : l'administration en est à décrire point par point les tâches à accomplir dans les moindres détails. En parallèle, l'administration multiplie les contrôles pour vérifier que ces processus sont respectés. Elle nomme cela « la maîtrise des risques » (au sens de risque qu'une mission soit mal ou pas réalisée) ; mais ces risques, c'est elle qui les fait courir aux personnels en réduisant les moyens alloués aux missions.

Ce « flicage »(car c'en est un) est dévalorisant, il entraîne un climat permanent de suspicions.

Ce qui dégrade aussi les conditions de travail c'est paradoxalement une réponse apportée par l'administration au problème de sous effectifs : les nouvelles technologies.

Ces outils informatiques sont souvent inadaptés, ils entraînent des tâches non prises en compte par l'administration, et ont d'un point de vue ergonomique des conséquences sur les conditions de travail, conséquences totalement niées pour l'instant par administration. Un de nos combats actuels est d'ailleurs de faire reconnaître les progiciels (tel HELIOS ou RIALTO INVESTIGATIONS) comme des outils ayant des conséquences sur les conditions de travail.

Enfin, ce qui dégrade également ces dernières années les conditions de travail, c'est une législation de plus en plus mouvante, complexe et injuste.

Il n'est pas rare d'avoir trois à quatre Loi de Finances Rectificatives par an, dont les circulaires d'application se font attendre de plus en plus longtemps.

De plus, et surtout, cette législation est de plus en plus complexe et injuste ; cela met une pression supplémentaire sur les personnels, en particulier à l'accueil mais pas seulement, les modes de contacts étant variés : mel, téléphone, courrier...

Cette dégradation se constate dans l'ensemble du réseau et pas seulement dans les Centres des Finances Publiques « fiscaux », en effet l'affichage indifférencié « Centre des Finances Publiques », amène les citoyens à se rendre dans n'importe quel poste, ce qui répond à un besoin mais entraîne une surcharge de travail non reconnue par l'administration.



De nombreux collègues et intervenants extérieurs d'autres administrations ont pris la parole pour un témoignage et ont apporté des éléments au débat :

Olivier : « Si l'on fait ce bilan contradictoire de la fusion, on constatera que l'ensemble des mesures issues de la fusion ont amené une dégradation des conditions de travail.

Il faudra reprendre les observations formulées par la CGT en 2007 sur la fusion et les comparer avec ce que celle-ci a donné : les craintes de la CGT se sont-elles réalisées ? A l'époque, la CGT était seule à combattre la fusion pour son impact. »

Yannick : « La fusion est très mal perçue avec la dégradation du quotidien. Mais peut-on annuler la fusion ? La fusion a surtout été un outil de suppression d'emplois, d'unités administratives.

Aïssa : « On peut s'interroger sur qui contrôle désormais la DGFIP ? Et quelles sont les raisons réelles de cette fusion ? A qui a-t-elle profité ? »

Laurent : « La diminution des plans de qualifications, le point d'indice qui est gelé, les missions abandonnées et la conscience professionnelle des collègues mise à mal : même avec la meilleure volonté au monde, les collègues se rendent compte que leurs missions ne sont plus réalisables.

La gestion de l'urgence et l'impact que cela a sur les missions, la santé et la qualité de vie au travail.

Les moyens budgétaires en baisse : des choses basiques manquent : stylo, papier etc

Est-ce que ce sont les conséquences de la fusion ou des suppressions d'emplois et de la politique publique et économique qui est menée depuis une dizaine d'années ? »



Mathias : « La question centrale est l'emploi, les suppressions de postes car ils coûteraient trop chers doivent cesser. Il faut renverser cette idéologie : ce sont les salariés en général qui créent la richesse. Et dans notre administration, les agents créent les recettes de l'état.

Nous savions déjà en 2007 que l'objectif réel était la suppression d'emplois. Aujourd'hui, la RGPP trouve sa continuité dans la MAP »

Emmanuelle : « A la DIRCOFI, il y a très peu de suppressions d'emplois, la fusion n'a pas été ressentie. Mais il y a quand même une dégradation globale des conditions de travail.

Les frais de déplacement remboursés avec difficulté impactent la vie des collègues qui doivent "payer pour aller travailler" !

Il y a une perte de repères, quel est l'intérêt de ce travail quand on connaît le peu de conséquences que peuvent avoir nombre de contrôles fiscaux... »

Lucie , retraitée CGT : « La fusion a entraîné un changement fondamental dans le fonctionnement de l'état : la fin de la séparation des pouvoirs (ordonnateur-comptable).

Le 17/06/1792, la République a acquis sa souveraineté par la perception de l'impôt et le rachat de sa dette.

Les missions de la DGFIP ne sont plus aujourd'hui reconnues.

Il y a une perte de la souveraineté nationale au profit de l'Europe. Les impôts ne représentent plus la souveraineté de la République Française. »



Pierre (Hazebrouck) : « En secteur d'assiette, les redevables vont des gens sans ressource à ceux qui payent l'ISF.

On en peut pas comparer l'aide que peut recevoir une personne âgée imposable à l'IR et une personne à l'ISF qui sera aidée par un fiscaliste pour obtenir un sursis de paiement. »

Jean Marie : « le questionnaire revendicatif, c'est une démarche d'importance, intéressante car elle permet d'avoir une bonne connaissance du vécu des collègues. Et les réponses montrent bien l'échec de cette fusion. Les propositions alternatives de 2007 seraient elles encore d'actualité ?

Quelles propositions pour permettre de rendre un meilleur service public ? Pour réduire la fraude fiscale (montant à mettre en parallèle avec la dette, le trou de la sécurité sociale, le déficit des caisses de retraites...) »

Michèle, DRFIP Nord CPS : « Les gens sont perdus, notamment suite à la réforme SIP-CFP.

Les appels téléphoniques sont surabondants. Ils basculent automatiquement au CPS de Lille alors qu'ils viennent de partout en France. Les gens ne comprennent pas la suppression de la demi part pour veuvage.

Les gens râlent car ils payent de plus en plus d'impôts alors que l'accueil se dégrade. La proximité disparaît et donc la qualité du service public se dégrade.

Par exemple, au CFP de Lens, le 1er jour de réception des avis d'imposition IR, il y a eu 590 personnes à l'accueil, forcément reçus dans des conditions difficiles. Ce fut la même chose à Calais ou Hénin-Beaumont. Cela explique sans doute l'agressivité croissante du public.

Fred (pompiers) : Donne son « point de vue du citoyen lambda ».

Les questions que peuvent avoir les redevables amènent toujours des réponses complexes...

Il pense que la décentralisation érode de plus en plus les services publics.

« Dans l'inconscient collectif, les agents des impôts sont des sangsues sans cœur »...

Il faudrait donc une campagne d'humanisation, montrer un visage humain de l'imposition. Faire de la pédagogie.

Les contrôles fiscaux des classes supérieures semblent inefficaces



Appel à participer aux Etats Généraux des Finances Publiques

Dans de nombreux départements, des Etats Généraux unitaires, des actions communes, des expressions convergentes, ont tout au long de l'année 2013 : manifesté le rejet par les agents de projets de fermetures de sites, de réorganisations et de restructurations de services, des suppressions d'emplois et des orientations de la démarche stratégique et dénoncé les conditions d'accueil des usagers et d'exécution des missions qui se sont encore dégradées.

Les organisations syndicales représentatives appellent les agents de la DGFIP à déterminer ensemble les moyens de faire échec à la stratégie de suppressions d'emplois et de moyens, à la fermeture de services de proximité, au management par la pression qui génère toujours plus de la souffrance pour les agents et les cadres.

Pour ce faire, elles tiennent des Etats généraux nationaux au cours desquels leurs militants et les agents qui le souhaitent débattront ensemble de ces thèmes et de la construction des actions pour changer les choses à la DGFIP.

Les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques appellent les agents qui le souhaitent à venir assister aux Etats généraux et à débattre avec elles de leurs attentes, leurs revendications et leur vision de leurs missions.



NON À L'AUSTÉRITÉ À LA DGFIP POUR UNE AUTRE ALTERNATIVE À LA DÉMARCHE STRATÉGIQUE !

La CGT Finances Publiques, avec les agents, ne compte pas cautionner ce marché de dupes ! Dans nombre de services, les actions des agents se succèdent pour dénoncer cette situation. Dans le prolongement des pétitions, audiences collectives, rassemblements, neutralisations de l'accueil..., et en s'appuyant sur la tenue des :

ETAT GÉNÉRAUX DE LA DGFIP

CGT Finances Publiques - Solidaires - FO DGFIP - CFDT :

le MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2013 à 9H30 BOURSE DU TRAVAIL

3, rue du Château d'Eau 75010 Paris (Salle Grande Croisat)

Métro : République ou Jacques Bonsergent

**Construisons les conditions d'une mobilisation
unitaire massive de l'ensemble de la DGFIP,
pour des emplois,
des moyens,
pour nos missions et
nos garanties statutaires !**



www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr
• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63